

## Coup de pouce du dispositif « Envol » dans les Ardennes

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes sont de nouveau et jusqu'au 31 octobre 2009 les instructeurs du dispositif Envol du Conseil régional de Champagne-Ardenne.

Ce dispositif s'adresse aux demandeurs d'emploi qui ont décidé de créer leur entreprise. C'est un système d'accompagnement de ces porteurs de projets dans toutes leurs démarches, avant et après le démarrage de leur entreprise. Après instruction d'un dossier effectué notamment par la CCI des Ardennes, le dispositif Envol apporte au porteur de projet une aide personnalisée à la préparation de sa PME ou de sa TPE (bilan de viabilité, études de marché, formation), une aide financière au moment de la création de son entreprise et un suivi de la bonne marche de cette dernière pendant trois ans.

Le dispositif Envol dynamise dans les Ardennes la création de petites entreprises dans le commerce et les services presque exclusivement (95% des projets). Il bénéficie des compétences conjointes et du bon fonctionnement des réseaux professionnels de la CCI et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes. À noter qu'elles avaient en charge le déploiement dans les Ardennes du dispositif Envol en 2004, 2005 et 2006. D'où leur grande expérience en matière d'accompagnement des créateurs de petites entreprises dans leurs démarches.

Contact : Béatrice Brochard  
tél : 03 24 56 62 39 - mail : [bbrochard@ardennes.cci.fr](mailto:bbrochard@ardennes.cci.fr)

## L'esprit d'Artisan'Art voyage vers d'autres horizons

Après le succès remporté par les artisans ardennais au salon Artisan'Art de Bruxelles, la Chambre économique envisage de les emmener représenter les Ardennes dans de plus vastes rendez-vous internationaux.

Artisan'Art, le 11<sup>ème</sup> salon belge des métiers d'art et de la gastronomie, s'est déroulé en deux temps. À l'Abbaye de Floreffe du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai devant 7 000 visiteurs où les Ardennes ont été représentées par une vingtaine d'artisans. À Bruxelles ensuite du 1<sup>er</sup> au 4 novembre où le salon a réuni 200 exposants et accueilli plus de 15 500 visiteurs. Les artisans ardennais y ont exposé sous la bannière Les Ardennes de France sur un stand collectif organisé par les chambres consulaires des Ardennes, le Conseil général et le Comité départemental du tourisme. Au beau milieu du salon bruxellois, le stand des artisans ardennais a présenté, outre de nombreux produits du terroir toutes les utilisations du bois dont les Ardennais sont capables. Les 20 ans de l'Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette était également l'occasion de présenter le patrimoine culturel et artistique des Ardennes. Cette contribution des Ardennes à



Artisan'Art a généré des retombées médiatiques importantes au bénéfice des Ardennais, de leur artisanat, de leur gastronomie et de leurs offres touristiques. Les ambassadeurs ardennais ont suscité en Belgique de nombreux reportages télévisés ou radiophoniques.

*“Au début, je n'étais pas persuadé qu'Artisan'Art pouvait m'aider à développer mon entreprise. J'y suis allé en 2007 pour m'y faire connaître”* explique Didier Villemin.

À 42 ans, ce traiteur qui est aussi commerçant dirige Aux Saveurs d'Ardennes, une entreprise de salaisons et de charcuteries à La Francheville. Elle emploie 11 salariés et a réalisé l'an passé 1 M d'euros de chiffre d'affaires.

*“Artisan'Art m'a permis de très bien vendre mes produits, affirme Didier Villemin. J'y ai rencontré des professionnels belges avec lesquels je travaille désormais. Je suis tout à fait partant pour recommencer l'an prochain. Il faut faire parler des Ardennes dans ces grands salons”.* Artisan'Art a révélé aux Bruxellois que les Ardennes constituent pour eux – et les Belges en général – une belle destination touristique de proximité. Aujourd'hui, à la suite du succès des arts de vivre ardennais à Bruxelles, la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat le Conseil général, partenaires d'Artisan'Art, réfléchissent à de nouvelles destinations. Lille, Londres sont évoquées. On y organise de très grands salons internationaux qui permettraient aux Ardennes d'être connues en Europe.

Contact : Nicolas Thévenot  
tél : 03 24 56 62 49  
mail : [nthevenot@ardennes.cci.fr](mailto:nthevenot@ardennes.cci.fr)

## Un forum qui a rencontré le succès

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2007 à Charleville-Mézières, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCI ont organisé un forum de la création et de la reprise d'entreprises.

Il a accueilli 450 visiteurs (contre 330 en 2006). Son objectif était d'offrir un guichet unique à toutes les personnes souhaitant, à plus ou moins long terme, créer une entreprise ou en reprendre une en passe d'être cédée par son propriétaire. Les porteurs de projet y ont bénéficié d'un accueil personnalisé. Ils ont pu aussi participer à de nombreuses réunions d'information. Ce forum est une action du Contrat territorial (Etat, Région, Département) intitulée « Entreprendre dans les Ardennes ».

L'association Cédants, Repreneurs d'Affaires (CRA) avait sollicité une compagnie théâtrale originaire de Fumay afin d'interpréter une pièce sur la transmission d'une entreprise. La



représentation permettait surtout de sensibiliser les chefs d'entreprises concernés.

Deux conférences, l'une ayant comme intervenant Philippe Mathot, directeur de l'Agence nationale de création d'entreprises (APCE) et l'autre Thomas Legrain, consultant et spécialiste de la création d'entreprises en France ont permis aux visiteurs du forum de profiter d'expériences et de témoignages concrets et pratiques.

Contact : Dominique Courtat-Guitton  
tél : 03 24 56 62 47  
mail : [dcourtatguitton@ardennes.cci.fr](mailto:dcourtatguitton@ardennes.cci.fr)

## Au grand marché d'Ardennes de France !

L'association Ardennes de France est le promoteur de 124 produits ardennais : boissons, pâtisseries, confiseries, textiles, etc. Elle veut en 2008 décerner son label international à d'autres secteurs de l'économie et de la culture ardennaises tels les livres, albums et musiques.

L'association Ardennes de France est née en 1987. Après vingt ans d'activités, elle redéveloppe son offre avec 65 adhérents et présente sur les principaux marchés du département 124 produits labellisés Ardennes de France. Il s'agit de liqueurs, cidres, bières, galettes au sucre, pains pavé d'Ardenne, charcuteries, volailles, confitures, vinaigres, farines, pommes et poires, fleurs séchées, etc. Il s'agit aussi de restaurants, de musées, de magasins.

Financée en grande partie par le Conseil général des Ardennes, l'association dirigée par Catherine Squévin, également à la tête du comité départemental du tourisme (CDT), dispose d'un budget annuel de 200 000 euros. "Nous assurons la promotion des produits et des savoir-faire ardennais de qualité, tous secteurs confondus" explique Perrine Férec, chargée du développement d'Ardennes de France. L'association déploie tous ses

efforts à l'intérieur et à l'extérieur des Ardennes en participant avec ses adhérents à de nombreux salons, marchés et manifestations populaires.

### Une campagne d'affichage

"Acheter des produits de la marque Ardennes de France, c'est faire confiance aux producteurs et aux entreprises ardennais et c'est soutenir ainsi l'emploi dans le département" renchérit Perrine Férec. L'association accueille désormais sous sa bannière bien d'autres produits que ceux du secteur alimentaire : des pantoufles d'Ardenne, des terres colorantes, un dérouleur spécial de clôture agricole, l'organisation de feux d'artifices, le centre européen des métiers d'art, etc.

"En 2008, l'association veut ouvrir à de nouveaux secteurs, souligne la chargée de développement. Nous voudrions nous occuper de la promotion de beaux livres sur les Ardennes ou de musiques et

de musiciens ardennais". Ardennes de France prépare pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 une campagne d'affichage dans le département et la presse locale, à l'adresse des Ardennais pour les inciter à acheter plus de produits de terroirs. Au début de l'été 2008, l'association Ardennes de France, qui présentera bientôt les produits qu'elle promeut en Norvège, mettra en ligne sur son site Internet un catalogue de produits et de services labellisés. Les internautes du monde entier pourront les acheter dans les Ardennes, d'un simple clic.

Contact :  
Ardennes de France, 5 rue du Moulin,  
08000 Charleville-Mézières  
tél : 03 24 32 21 48  
mail : [contact@ardennes-de-France.com](mailto:contact@ardennes-de-France.com)  
Web : [www.ardennes-de-France.com](http://www.ardennes-de-France.com)